

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

Location-vente des
maisons du lotissement
de l'Abattoir.
Cession de l'immeuble
sis ⁴⁶ boulevard Franck
Tany.

DATE DE CONVOCATION

30 juin 1980

DATE D'AFFICHAGE

30 juin 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 19
Nombre de votants 24

M D / M F C

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le quatre juillet à 20 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET,
BOUCHET, LACHAUD, BUJARD, DUFOUR, NAULIN, MAURELLET, BOISARD,
BOULAN, BROTRÉAU, DUFEIL, TAP, BERLAND, PELLETIER, CABAL,
GUICHAOUA.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, Mme TACQUET,
M. PAPEAU

Absents : MM. MONTRON, POUGET, VIAUD.

Monsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire.

Par contrat du 15 septembre 1965, enregistré à
ROYAN le 27 octobre 1965, la ville de ROYAN a cédé en location-
vente à Monsieur/Madame Pierre BERNIER, une maison du lotisse-
ment communal de l'abattoir. Le contrat, d'une durée de 15
années, stipulait que la Ville demeurerait propriétaire de
l'immeuble jusqu'à complet paiement des annuités du capital,
la transmission de propriété étant indiscutablement subordonnée
à la réalisation de cette condition suspensive.

Monsieur et Madamé BERNIER s'étant maintenant entiè-
rement libérés des sommes dues envers la commune, la transmis-
sion de propriété peut être réalisée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le certificat en date du 20 juin 1980 délivré par Monsieur
le Trésorier Principal, attestant que toutes les sommes dues
à la commune ont bien été encaissées,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du
1er juillet 1980,

./....



D E C I D E :

- de transférer à Monsieur et Madame BERNIER, titulaire d'un contrat de location-vente, la propriété de l'immeuble désigné ci-dessous appartenant encore à la ville de ROYAN dans le lotissement communal de l'Abattoir, à savoir :

Lot n° 5 - cadastré section A.W. n° 66 pour
une superficie de 279 m2.

- de donner mandat à Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint par délégation pour signer l'acte à intervenir qui sera passé à la demande de Monsieur et Madame BERNIER devant Me DUFOUR, leur notaire.


Fait et délibéré à ROYAN, les jour mois et an susdits.

Ont signé au registre, messieurs les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,




Pierre LIS.